

# Brevet de technicien supérieur agricole option Technologies végétales

## \* *Activités professionnelles :*

*Les activités décrites ci-après, sont exercées par le technicien supérieur dans des situations professionnelles diverses (une exploitation, un laboratoire, une entreprise commerciale, des organismes ou services de développement...) à des degrés variables selon ces situations et pour des " supports " généralement différents selon la spécialité.*

### **1. Fournir des appuis techniques**

Le technicien supérieur répond à une demande d'appui technique exprimée par un chef d'entreprise, un chef d'exploitation ou de culture, ou par tout autre organisme agricole, dans le domaine des productions végétales (façon culturales, choix de cultures ou de variétés, gestion de facteurs de production). *C'est son activité principale.* Elle requiert de suivre l'évolution des connaissances et des techniques en biologie, écologie, sciences de l'environnement, génétique, biotechnologie, agronomie :

- il élabore son conseil à partir de connaissances actualisées et des références locales, régionales, nationales, voire internationales ;
- il s'adapte au degré de maîtrise technique dans le contexte plus global de l'exploitation ou de l'entreprise et de la filière de production, au niveau national et international ;
- il est partenaire à part entière dans la gestion de la qualité de l'environnement ;
- il respecte la législation et la réglementation en vigueur concernant les normes de production, de qualité des produits, de protection de l'environnement... (normes de pollutions, de qualité des sols, des eaux...).

### **2. Participer à l'élaboration de références technico-économiques**

Le technicien supérieur participe à la collecte et aux traitements des informations pour l'élaboration de références technico-économiques nécessaires à la conduite des exploitations :

- il participe à l'établissement du protocole d'expérimentation ;
- il met en place les outils d'enregistrement ;
- il exploite les enregistrements réalisés par les agriculteurs (carnets de parcelles, enregistrements des temps de travaux, documents agronomiques, météo) ;
- il participe à l'élaboration d'enquêtes, à leur réalisation (plan, questionnaire, échantillon) ;
- il veille au respect des procédures garantissant la rigueur de la collecte et du traitement des données ;
- il utilise les outils informatiques pour en assurer le traitement ;
- il présente par oral ou par écrit les résultats des expérimentations et des enquêtes et sait les relier à un contexte technique et économique plus général.

### **3. Participer à des travaux de recherche**

Quand le technicien supérieur participe à des travaux de recherche :

- il aide à la mise au point de protocoles de recherche ;
- il assure le suivi, le contrôle du dispositif d'expérimentation ;

- il règle, étalonne les appareils de mesure, réalise les échantillonnages, collecte et enregistre les données ;
- il rend compte par oral ou par écrit des résultats des expérimentations et sait les relier au contexte de la filière de production.

#### **4. Assurer la conduite d'un laboratoire ou d'une petite unité d'expérimentation**

*\* Cas du laboratoire :*

- il est le responsable chargé de conduire les analyses et contrôles en suivant un protocole d'analyse ou de contrôle prédéfini ;
- il assure la liaison avec les organismes, entreprises, instituts techniques et services des administrations concernées ;
- il rend compte des activités du laboratoire.

*\* Cas de la petite unité d'expérimentation :*

- il est le responsable chargé de conduire et planifier les expérimentations en suivant les protocoles prédéfinis (choix des parcelles...) ;
- il assure la liaison avec les organismes, entreprises, instituts techniques et service des administrations concernées ;
- il rend compte des activités de son unité.

#### **5. Conduite technique d'un système de production spécialisé**

Le technicien supérieur assure la production :

- il choisit un système de production et le conduit
- il choisit et utilise des outils d'enregistrement et de suivi de la production ; il interprète les résultats et adapte en conséquence ses méthodes de travail
- il respecte la législation
- il assure les relations de l'exploitation avec son environnement commercial, économique et professionnel
- il commercialise ses produits selon la conjoncture économique

NB : s'il gère une exploitation, il prend des décisions économiques, en assume la responsabilité ; pour ce faire, il lui faudra éventuellement compléter sa formation en gestion et comptabilité.

#### **6. Exercer ou contribuer à une activité commerciale, éventuellement d'import-export :**

Le technicien supérieur participe, sous la responsabilité de l'équipe de direction, à l'élaboration d'une politique commerciale.

- il réalise des actions d'information et de prospection ;
- il met en place, anime des stands dans les salons ou les manifestations professionnelles ;
- il négocie, achète et vend.

NB : pour exercer cette activité, un complément de formation spécifique peut être nécessaire.

#### **7. Assurer la gestion d'une petite ou moyenne unité d'approvisionnement**

Le technicien supérieur est responsable d'une unité d'approvisionnement ; il est le représentant de la direction de l'entreprise auprès des clients et doit leur expliquer la politique de l'entreprise et prendre en compte leurs suggestions et critiques.

- il assure la gestion des stocks, la prévention des contentieux et suit les comptes-clients ;
- il rend compte de la gestion de son unité.

### **\* Compétences générales:**

Selon le cadre et la nature de son activité, le technicien supérieur devra disposer, à l'issue de sa formation, d'outils lui permettant d'exploiter ou de développer des compétences caractéristiques de son domaine d'action. La liste suivante, non limitative, présente un ensemble de ces compétences transversales.

#### **1. Observer, analyser, diagnostiquer les phénomènes vivants, s'adapter aux situations**

#### **2. Animer ou diriger une équipe technique ou un réseau commercial**

Le technicien supérieur peut être l'animateur d'une équipe ou d'un réseau commercial :

- il organise le plan de travail à court et moyen terme dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur
- il adapte les tâches au jour le jour et tient compte des contraintes diverses.

#### **3. Utiliser les techniques de diffusion et de communication**

Le technicien supérieur peut participer à l'élaboration de la politique de communication de l'entreprise et aide à sa réalisation :

- il collabore aux campagnes thématiques : identification, définition du public, choix des thèmes prioritaires, des moyens et des supports à utiliser
- il formule les informations techniques dans un langage adapté au public-cible et vulgarise les innovations
- il participe au suivi, au contrôle, et à l'évaluation des actions de diffusion et de documentation.

#### **4. Se documenter, se former**

Le technicien supérieur définit les besoins d'information et de formation pour lui et ses collaborateurs :

- il tient à jour une documentation (traduction, synthèses, notes de lecture...)
- il propose des plans de formation.

#### **5. Animer un groupe de travail, une réunion, une session de formation**

Le technicien supérieur anime divers groupes, par exemple des groupes de développement, de producteurs :

- il aide les participants à formuler leurs besoins et recherche avec eux les solutions adaptées à leurs préoccupations en valorisant les compétences de chacun
- il favorise les relation du groupe avec les personnes ou les structures pouvant répondre aux préoccupations du groupe
- il participe à la mise en place des solutions retenues qui peuvent être à caractère technique, économique, commercial ou de formation
- il favorise dans le groupe la recherche et la diffusion de l'information.

#### **6. Intervenir dans des actions de formation**

Sollicité à titre d'expert, le technicien supérieur identifie la commande de l'organisme de formation :

- il intervient, il tient compte des attentes et des réactions des participants, des contraintes matérielles.

**\* Capacités spécifiques à l'option TV :**

- Identifier l'importance des productions végétales, les changements constatés ainsi que les déterminants socio-économiques de leurs évolutions.
- Appréhender l'organisation de l'entreprise et comprendre son fonctionnement.
- Intégrer dans son raisonnement les effets connus des interventions agricoles sur l'environnement.
- Apprécier à partir de concepts scientifiques les facteurs climatiques et leurs effets, dans les choix techniques liés à la conduite du peuplement végétal.
- Maîtriser les outils mathématiques nécessaires à l'exploitation d'un protocole expérimental d'essai ou d'enquête.

**\* Capacités spécifiques à la spécialité Protection des cultures:**

- Maîtriser les connaissances, les méthodes biologiques et écologiques nécessaires au diagnostic phytosanitaire tout en protégeant la qualité de l'environnement.
- Identifier et analyser les principales fonctions chimiques présentes dans la matière active des produits phytosanitaires.
- Faire un choix raisonné d'un type de matériel de protection de cultures, l'utiliser dans les conditions optimales d'efficacité, tout en veillant à sa propre sécurité et au respect de la qualité de l'environnement.
- Maîtriser les différentes stratégies de lutte en vue d'un appui technique, en tenant compte des contraintes environnementales et économiques.
- Décrire les caractéristiques de la filière des produits phytosanitaires et analyser son fonctionnement, afin de participer à la commercialisation de ces produits.

**\* Capacités spécifiques à la spécialité Agronomie et protection des cultures**

- Maîtriser les connaissances de biologie nécessaires à la conduite des productions végétales tout en prenant en compte la qualité de l'environnement.
- Caractériser un sol, raisonner les modifications qui lui sont apportées et les conséquences sur la qualité de l'environnement.
- Réaliser un diagnostic sur le fonctionnement du peuplement végétal et raisonner un itinéraire technique.
- Caractériser et analyser des systèmes de cultures variés et, si nécessaire, proposer des modifications en cohérence avec le fonctionnement de l'exploitation.
- Décrire les caractéristiques d'une production végétale et analyser le fonctionnement de la filière correspondante.

**\* Capacités spécifiques à la spécialité Amélioration des plantes et technologies des semences:**

- Participer au processus de création de nouvelles variétés.
- Apprécier les potentialités agronomiques et raisonner un itinéraire technique sur une parcelle de multiplication.
- Mettre en œuvre le processus de production et d'élaboration des semences.
- Décrire les caractéristiques et analyser le fonctionnement de la filière semences, afin de pouvoir intervenir en tant qu'acteur de celle-ci.